

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CODIR DU 18 Décembre 2025

**Membres Présents** Pierre BOURGEOIS – Jean CELI – Maurice CHAPON – Annick DARD – Sylvaine DEMORTIER – Françoise GAILLARD – Christian GAUCHEY – Monique GOGUEL (Arrivée à 10h30) – Franck GUY – Claire LEIRE – Catherine NIQUET – Michel PRENEZ – Michel VARESCON

**Membre Invité** Annie TOURAS

**Membre Excusé** Françoise PETITJEAN

**Membre d'Honneur** Nicole POULET

Le Quorum étant atteint, 12 membres présents sur 13, la Présidente ouvre la séance à 9h05.

### ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Françoise GAILLARD, rappelle les points à l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte-rendu du CODIR du 16 Octobre 2025
2. Cooptation d'un nouveau membre au Comité Directeur : Annie TOURAS
3. Participation aux frais de déplacement des animateurs non imposables ne bénéficiant pas de la réduction d'impôt
4. Remboursement de la cotisation en cas de décès ou maladie grave
5. Contrat Auto-Mission : prise en de la franchise par le Club
6. Retours sur les Commissions
  - ✓ *Matériel*
  - ✓ *Séjours*
  - ✓ *Communication (Gazette)*
7. Proposition de location du matériel
  - ✓ *Raquettes de Badminton*
  - ✓ *Raquettes de Pickleball*
  - ✓ *Bâtons de marche)*
8. Proposition d'ateliers d'INITIATION INFORMATIQUE au sein du club RSGD
9. Informations diverses (SMS...)
10. Questions diverses

### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025

Sans observation, ni remarques, le compte-rendu est soumis au vote.

➡ **Approuvé à l'unanimité**

### 2. COOPTATION DE ANNIE TOURAS

Françoise Gaillard demande à Annie TOURAS de se présenter et d'exposer ses motivations pour rejoindre le Comité Directeur de la RSGD.

- ✓ Adhérent à la FFRS depuis 2010
- ✓ Des compétences dans les domaines Commercial et Juridique

➡ **Cooptation approuvée à l'unanimité**

### **3. PARTICIPATION AUX FRAIS DE DEPLACEMENTS DES ANIMATEURS NON IMPOSABLES**

Le bureau propose d'indemniser les animateurs/animateuses ne payant pas d'impôts.

Pour info : La réduction d'impôt s'applique uniquement aux contribuables payant des impôts, elle est perdue pour les contribuables qui ne paient pas d'impôts.

Pierre a envoyé un courriel à tous les animateurs concernés, soit une dizaine. 4 ont répondu, ont communiqué les kilomètres parcourus pour l'année 2025, sauf 1, la cylindrée de leur véhicule et une attestation de domicile.

Le montant total s'élèverait à environ 800 €, montant calculé selon barème fiscal.

La Présidente rappelle qu'un justificatif des déplacements sera nécessaire pour justifier l'indemnité versée.

Après débat, le CODIR est favorable au principe d'indemnisation. Reste à Pierre à évaluer le coût équivalent au barème fiscal en vigueur et sur présentation d'un justificatif des déplacements.

➔ *Approuvé à l'unanimité*

### **4. REMBOURSEMENT DE LA COTISATION EN CAS DE DECES OU MALADIE GRAVE**

Après échange, il est décidé le remboursement uniquement de la part Club (16 €) pour les demandes justifiées avant le 1<sup>er</sup> novembre (certificats médicaux à l'appui).

➔ *Approuvé à l'unanimité*

*Arrivée de Monique GOGUEL à 10h30*

### **5. CONTRAT AUTO-MISSION : PRISE EN DE LA FRANCHISE PAR LE CLUB**

Pour rappel, la RSGD a, depuis plusieurs années, souscrit un contrat Auto-Mission réservé à tous les bénévoles, dans le cadre d'une mission ordonnée par le club.

Cette assurance se substitue à l'assurance personnelle du bénévole en cas d'accident responsable, lors d'un déplacement sur ordre de mission du club, prenant en charge le malus.

Le montant de la franchise du contrat s'élève à 250 €.

Le CODIR décide, après analyse du dossier, de prendre à la charge du club le montant de la franchise.

➔ *Approuvée à l'unanimité*

## **6. RETOURS SUR LES COMMISSIONS**

### **6.1. COMMISSION MATERIEL**

La commission réunie le 12 novembre a mis à jour l'inventaire effectué précédemment et de le finaliser.

- Les inventaires ont été faits dans les différentes salles occupées par la RSGD.
- Restent à déterminer les besoins en trousse de secours pour toutes les activités, le référent de la commission prendra attache avec les animateurs.
- La question s'est posée quant à la demande en matériel pour les activités gymniques et SMS, s'il est bien judicieux de l'acheter en raison des travaux prévus à la salle d'Idéal Standard.
- Partenariat avec la RS de Damparis pour l'activité Tir à l'Arc : faire le point concernant le reversement de la participation aux consommables et à la location du matériel
- Refaire un point sur les vêtements pour les nouveaux animateurs.
- Michel VARESCON se préoccupe de faire des devis pour la location ponctuelle d'une enceinte pour les quelques manifestations qui en demande la nécessité (environ deux ou trois fois par an)

### 6.2. COMMISSION SEJOURS

4 séjours sont programmées pour cette saison.

- LES SAISIES : inscription close (27 inscrits)
- VAL CENIS : Complet (55 inscrits)
- ALSACE (Réservée aux randonneurs : RP7 et RP8) : complet
- HYERES : Complet. Néanmoins les inscriptions sont encore ouvertes mais les demandes seront mises en liste d'attente.

### 6.3. COMMISSION COMMUNICATION

- Un adhérent, Pierre Alain PERRET, s'est porté volontaire pour prêter main forte aux membres de la commission et en particulier pour la gestion du site.  
Merci à lui ! Il sera formé par Michel PRENEZ.
- Le numéro 1 de la Gazette est approuvé à l'unanimité et sera envoyé en même temps que les vœux de fin d'année : envoi électronique et postal.

### 6.4. COMMISSION PROCEDURES ET REGLEMENTS

- Mise à jour des statuts du CLUB : toujours en attente car ils ne pourront être mis à jour que lorsque la Fédération aura validé les siens : AGE prévue le 15 janvier 2026, en émanera ensuite le règlement intérieur du club.
- Charte des activités : Le 14/01/2026 à 9h00 est prévue une réunion d'un groupe de travail présidé par Jean CELI pour définir ce qu'est une charte d'activité et ce qu'elle comporte.

### 6.5. COMMISSION INSCRIPTIONS

- Réunion programmée le jeudi 08 janvier à 9h00
  - Analyse de la campagne d'inscription de la saison 2025/2026
  - Aide à la connexion de l'espace personnel : proposition d'un document à destination des adhérents
  - Comment analyser le taux de participation aux activités/nombre d'inscrits à partir d'un outil de calcul
  - Réflexions sur la prochaine campagne d'inscription

## 7. PROPOSITION DE LOCATION DU MATERIEL (RAQUETTES DE BADMINTON, DE PICKLEBALL ET BATONS DE MARCHÉ)

Le Club prêtera ce matériel **jusqu'au 31 décembre**. Ensuite, il sera loué pour une somme forfaitaire de **10 €** pour le restant de la saison.

➡ **Location de matériel (10 €) approuvée à l'unanimité**

## 8. PROPOSITION D'ATELIERS D'INITIATION INFORMATIQUE AU SEIN DU CLUB RSGD

Constat est fait que plusieurs adhérents ne peuvent ou ne souhaitent pas participer aux ateliers informatiques proposés par AMIUS, alors qu'ils auraient besoin d'un accompagnement en la matière.

L'objectif est de mettre en place des ateliers informatiques en priorisant les besoins des adhérents.

(Aide à la connexion, utilisation des applications sur le téléphone portable, bureautique...).

Un groupe de travail est prévu le mardi 27 janvier à 9h, composé de membres du CODIR, Françoise, Monique, Catherine, Annie, Maurice et Michel P. pour définir l'organisation de ces ateliers.

### 9. INFORMATIONS DIVERSES

#### 9.1. SMS

Le club a obtenu la labellisation et une subvention d'un montant de 200 € a été affectée à l'activité.

#### 9.2. RECRUTEMENT D'ANIMATEURS

Trois adhérents souhaitent rejoindre l'animation : deux pour le Badminton et un pour le Pickleball.

La Présidente prendra contact avec ces derniers pour déterminer les suites à donner à ces demandes.

Elle rappelle que le recrutement fait partie du rôle des animateurs, ce sont eux qui sont au plus près des adhérents pour repérer les potentiels animateurs.

#### 9.3. CHUTES

La Présidente informe d'une dizaine de chutes depuis la reprise des activités, tant en extérieur, qu'en intérieur.

Elle s'interroge sur le bien-fondé d'ateliers "Prévention des chutes" ou "Equilibre".

Franck GUY informe qu'il a mis au point un programme sur le sujet.

#### 9.4 ARTICLE JOURNAL

La Présidente informe le CODIR d'une sollicitation par le journal "LE PAYS DOLOIS" pour un article sur la RSGD dans le cadre d'un numéro consacré aux séniors.

La séance est levée à 11h45.

P/o les secrétaires de séance



Monique GOGUEL

La Présidente



Françoise GAILLARD